



VILLE d'AJACCIO  
CITÀ d'AJACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Treize, le Mercredi 31 Juillet à 14 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 19 Juillet 2013, et reconvoqué le 26 Juillet, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, MM. D'ORAZIO, SBRAGGIA, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme GUIDICELLI	à	M. BASTELICA
M. LAUDATO	à	M. SBRAGGIA

**Etaient absents :**

Mme DEBROAS, Mme PERES, M. BERNARDI, M. ZUCARELLI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, MM. FERRARA, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	31

M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du mercredi 31 juillet 2013

Délibération N°2013 / 246

**Dénomination de rues et places.**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Le 25 juillet, les commissions municipales réunies ont examiné le dossier relatif à la demande émanant de l'Ordre National du Mérite pour que le petit square situé au bas de la rue des Trois Marie à Ajaccio, soit dénommé « square de l'Ordre National du Mérite », et ce dans le cadre du 50ème anniversaire de la création de cet ordre.

Après examen et débat, les membres de la commission ont émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal est donc appelé à se prononcer sur la dénomination ci-après :

- « Square de l'Ordre National du Mérite », pour le square situé au bas de la rue des trois Marie.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
Où l'exposé de son Président  
Et après en avoir délibéré**

Vu la Loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droits et Libertés de la Commune  
Vu la Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat.  
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales.  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.  
Vu l'avis de la commission municipale compétente du 25 Juillet 2013,

**DECIDE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés,**

d'attribuer la dénomination suivante :

- « **Square de l'Ordre National du Mérite** », pour le square situé au bas de la rue des trois Marie.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en mairie.

.....  
**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus**  
**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**



**LE MAIRE,**

*Simon Renucci*  
**Dr Simon RENUCCI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20130731-2013\_246-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/08/2013